

Atlas des Paysages de la Saône-et-Loire

Notes prises lors du COPIL du 15 février 2017 à la DDT 71

Présents

Organisme	Nom	Fonction	Coordonnées	
DDT 71	Christian DUSSARAT	Directeur		
	Benoît LANGARD	Chef de service Appui aux territoires		benoit.langard@saone-et-loire.gouv.fr
	Gwenaël BONTE	Adjointe en charge du Conseil aux territoires	03 85 21 29 68	gwenhael.bonte@saone-et-loire.gouv.fr
DREAL Bourgogne-Franche Comté	Pierre VERRY	Inspecteur des sites		pierre.verry@developpement-durable.gouv.fr
Département de Saône-et-Loire	Joëlle COURBE-IMBERT	Chef du service espaces naturels		j.courbe-imbertycg71
CAUE 71	Carole CHENUET	Présidente		carole.chenuet@outlook.fr
	Michel MICHAUD	Directeur		m.michaud@cg71.fr
Agence d'urbanisme Sud-Bourgogne	Emilie CAM	Architecte- Urbaniste	03 85 73 91 50	e.cam@ausb.org
Syndicat Mixte SCOT Région Mâconnaise	Laura GIRODET	Chargée de mission SCOT	03 85 20 91 53	lgirodet@scot-sud-bourgogne.fr
Syndicat Mixte du Chalonnais	Anastasia MATEJICEK			anastasiamatejick@paysduchalonnsais.fr
CC Grand Autunois Morvan et PNR Morvan	Jean-Claude NOUALLET	Vice-président du Grand Autunois Morvan		mairie@anost.com
Syndicat Mixte du Chalonnais	Daniel DUPLESSIS	Vice-président du syndicat mixte du chalonnais		president@ccscs.fr
Pays Charolais Brionnais	Aurélien MICHEL			aurelien.michel@charolais-brionnais.fr
BE paysagiste	François BONNEAUD	Paysagiste mandataire	02 99 96 49 26	francois.bonneaud@free.fr
BE paysagiste	Stéphane BERTIN	Paysagiste	06 07 18 98 97	Stephane.bertin@free.fr

Excusés ou absents

Organisme	Nom	Fonction	Coordonnées	
DDT 71	Laure PLANCHAIS	Paysagiste-conseil de l'Etat	01 43 70 29 42	agence-laureplanchais@orange.fr
UDAP	Émilie SCIARDET	Cheffe de service ABF		udap71@culture.gouv.fr
DREAL Bourgogne-Franche Comté	Annabelle MARECHAL	adjointe au chef du service du département territoires		annabelle.marechal@developpement-durable.gouv.fr
Conseil départemental	André ACCARY	Président		cabinet.president@cg71.fr
Association des maires de Saône-et-Loire	Marie-Claude JARROT	Présidente		asso.maires.71@orange.fr
PETR du Charolais Brionnais	Jean-Marc NESME	Président		contact@charolais-brionnais.fr
Ville d'Autun	Rémy REBEYROTTE	Maire		cabinetdumaire@autun.com
Pays du Chalonnais	Rodolphe DUROUX			rodolpheduroux@paysduchalonnsais.fr
Pays Charolais-Brionnais	Maud BALADIER			maud.baladier@charolais-brionnais.fr
CC Beaune cote et sud	Florence BERARD			florence.berard@beaunecoteetsud.com
Le Grand Autunois Morvan	Elisabeth GADREY			elisabeth.gadrey@dstautunois.fr
CU Le Creusot Montceau	Michel RICHARD			michel.richard@creusot-montceau.org

Ouverture de la réunion par Monsieur le Directeur de la DDT 71

« Merci d'avoir répondu présent pour l'atlas des paysages de la Saône-et-Loire, c'est important de pouvoir lancer cette opération collectivement. J'ai dit lancement mais en fait il s'agit de poursuivre un travail qui a été initié il y a 2 ans, et il s'agit de le poursuivre en participant tous ensemble. Cet atlas doit être un outil pour tous les acteurs du territoire. Il s'agit de nous doter d'une référence partagée concernant la connaissance des paysages, l'identification des évolutions, leurs facteurs d'évolution, et ainsi de repérer les enjeux. Qu'est ce qui est important ? C'est quoi un enjeu de paysage dans un département aussi riche que le nôtre ? L'objectif de cette réunion est donc de lancer cette dernière phase d'aboutissement de l'atlas. Elle s'étalera sur une vingtaine de mois. Nous souhaitons pouvoir bénéficier des avis de tous. Je laisse maintenant l'équipe qui a été missionnée se présenter et nous faire part de la méthodologie de travail pour élaborer cet atlas ».

Sujets abordés

- Planning, méthodologie et avancement
- Le découpage des unités paysagères
- La cohérence avec les démarches d'études territoriales à une échelle plus précise
- Données et documents existants
- Le site internet

Planning, méthodologie et avancement

Le BE rappelle le calendrier puis présente la méthodologie et l'avancement du travail.

Le marché a été signé le 15 novembre 2016 pour la réalisation de l'atlas et le 1 décembre 2016 pour l'avenant portant sur la réalisation du site internet.

Les paysagistes de l'équipe ont débuté des phases terrains à l'automne avant la signature du marché pour pouvoir appréhender le territoire en phase automnale. Un deuxième séjour terrain a été effectué en janvier.

Le BE rappelle que les premiers mois sont utilisés pour parcourir le territoire, échanger avec les personnes ressources, prendre des photographies. C'est un temps nécessaire pour récolter de la matière, de la documentation, y compris sur les enjeux car les choses ne sont pas aussi segmentées que le phasage prévu dans le marché. La formulation des unités paysagères ne viendra que dans un second temps. Pour faire partager il faut connaître. Une banque photographique géoréférencée est constituée au fil des sorties de terrain.

En parallèle, la réalisation du portrait du département démarre au sein de l'équipe avec pour objectif une première formulation mise en ligne dans le courant de l'été. L'analyse des perceptions culturelles du département devrait être aboutie aussi à ce moment. La description des unités paysagères débutera à l'automne 2017. Elles seront progressivement mises en ligne sur le site internet pour permettre une relecture au fur et à mesure de l'avancement.

Les ateliers-balades seront envisagés au printemps 2018, au moment de la formulation des enjeux. Les lieux seront choisis collectivement mais il est important de les situer à l'interface entre plusieurs unités de paysage ou bien dans des secteurs contrastés.

Le découpage des unités paysagères

Pierre Verry précise qu'il ne faut pas refaire ce qui existe et s'engager dans des investigations démesurées pour établir l'atlas. Un travail préalable assez conséquent a eu lieu, notamment pour l'identification des unités paysagères. Il indique qu'il est important d'utiliser ce qui est fait comme base et de statuer sur les limites des unités, quitte à effectuer des hachures ou floutages mais sans en faire une règle.

Le bureau d'étude indique que dès le lendemain une réunion est prévue au CAUE 71, avec Emmanuelle Limare, pour échanger sur le travail déjà effectué sur l'Atlas. Par contre le BE précise

que certes il y a des données disponibles sur le découpage des unités, mais que pour leur description le travail reste à faire.

Pierre Verry souligne qu'il est important également d'évoquer l'importance des structures paysagères dans la dimension du paysage, de quoi il est constitué ainsi que les éléments forts qui la compose. Ce qui manque dans le travail déjà effectué semble être l'approche des aspects structurants du paysage.

Le bureau d'étude rappelle que tout cela sera précisé dans l'atlas et ceci à plusieurs niveaux : portrait, évolutions, enjeux.

La cohérence avec les études territoriales réalisées à une échelle plus précise

Daniel Duplessis fait part du fait que plusieurs réflexions sont engagées sur le territoire du Syndicat Mixte du Chalonnais. Il est important qu'il y ait une cohérence entre toutes ces démarches.

Le bureau d'étude précise que l'échelle de travail de l'Atlas est le 1/100 000 ème et qu'il peut y avoir quelques petits décalages dans la détermination des unités paysagères par rapport à des études plus précises, réalisées sur des territoires plus restreints. La diversité de démarches et d'avancement d'études territoriales est inévitable et ne doit pas être considérée comme un problème pour la réalisation de l'atlas. Ces différentes démarches s'enrichissent mutuellement.

Christian Dussarrat souligne qu'il y a une matière riche et qu'il peut y avoir eu des objectifs différents. Mais l'idée, dans la démarche de l'Atlas, est de rassembler les éléments et de les mettre à disposition de tout le monde, d'avoir un accès facilité à ce qu'est le paysage et les enjeux et d'en faire une référence. Il rappelle l'importance que les partenaires soient présents pour veiller à une bonne complémentarité en veillant à ne pas doubler.

Données et des documents existants

Pierre Verry rappelle qu'il existe une étude des perceptions socio-culturelles des paysages de la Bourgogne datant de 1999. De plus la DREAL a engagé une étude sur les structures paysagères de la région qui devrait déboucher à la sortie de l'été. L'université de Dijon pourrait avoir des documents intéressants à caractère géographique.

Le bureau d'étude précise qu'il utilisera les documents mis à disposition avec quelques recherches complémentaires, mais que le travail de l'atlas n'est pas de réaliser une accumulation de données. Au contraire c'est une synthèse.

Le bureau d'étude lance un appel pour collecter des séries de cartes postales anciennes, de photos obliques aériennes ou tout autre document relatif aux paysages. A chaque fois que cela sera possible, des liens seront mis dans la bibliographie de l'atlas pour créer une synergie avec toutes ces sources d'informations.

Il existe bien sûr des sociétés de cartes postales en lien avec le musée Nicéphore Niépce ou le fond ancien Combier. Le Syndicat Mixte du Brionnais informe qu'il détient des clichés intéressants. Il faut voir comment cela pourrait être communiqué à la DDT.

Emilie Cam mentionne une étude d'intégration du paysage dans les documents d'urbanisme. Il y a un essai de monter actuellement un observatoire photographique.

Le Pays Charolais Brionnais a de nombreuses études qui pourront être transmises, dont une réalisée par Jacques Sgard dans le cadre de la candidature UNESCO.

Un plan de paysage est lancé actuellement dans l'Autunois Morvan.

Le CAUE avait engagé en 2014-2015 un important travail sur les perceptions sociales des paysages, sur la base de questionnaires auprès des élus, des habitants et d'un travail d'atelier auprès de plusieurs communautés de communes. Une démarche d'une telle ampleur est rare dans le cadre des atlas des paysages et il serait opportun d'en valoriser les résultats dans la suite du travail, d'autant que ceux qui y ont participé attendent ce retour. Ce point sera étudié lors de la réunion du lendemain avec le CAUE.

Un atelier pédagogique réalisé par l'École du Paysage de Versailles dans le cadre de la démarche « Territoire à énergie positive » devrait se terminer fin avril. Cette thématique intéresse de nombreux élus.

Le site internet

Le bureau d'étude rappelle l'existence du site internet sur lequel seront mis en ligne les différentes parties de l'atlas au fur et à mesure de son avancement. Plusieurs articles ont d'ores et déjà en ligne. Durant la phase d'étude son accès est restreint aux membres du Cotech et du Copil. Il est consultable à l'adresse suivante :

<http://paysages71.vuedici.fr>

Identifiant : **atlas 71**

Mot de passe : **paysages**

Son hébergement durant la durée de l'étude est assuré par le prestataire Vue d'Ici. En fin d'étude il sera basculé sur la plate-forme d'hébergement du ministère. Le BE précise que le système d'hébergement du MEEM étant en cours de modification durant l'année 2017, les contenus mis en ligne sont formatés sur les systèmes les plus standards. Des améliorations pourront avoir lieu lorsque le MEEM aura stabilisé sa plate-forme.

Conclusion

Pierre Verry souligne que l'atlas est très attendu par les partenaires et interlocuteurs. C'est la dernière « dalle » pour la région. Les paysages de la Saône-et-Loire sont très intéressants au regard de l'ensemble de la Bourgogne et de la Franche Comté.

Christian Dussarrat espère que l'ensemble des participants a été intéressé par le contenu de cette réunion. Il précise qu'il est important que l'on puisse bien identifier les points de discussion et être efficace dans la validation au fil de la démarche mais aussi que l'on donne les éléments aux participants au fur et à mesure.

Le prochain COPIL se déroulera en septembre.